

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00653 Numéro SIREN : 823 567 342 Nom ou dénomination : 4B EVOLUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/04/2018 sous le numéro de dépôt 1040

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AUBENAS

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt **B2018/001040**
n° de gestion **2016B00653**
n° SIREN **823 567 342 RCS Aubenas**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Aubenas certifie avoir procédé le 20/04/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

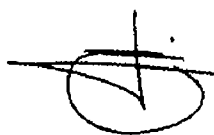
4B EVOLUTION - Société à responsabilité limitée
zone industrielle la Lombardière 07430 Davezieux -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



347216

ATTESTE CONFORME

4B EVOLUTION
Société à responsabilité limitée au capital de 3 401 000 euros
Siège social : ZI La Lombardière
07430 DAVEZIEUX
823 567 342 RCS AUBENAS

TRIBUNAL DE COMMERCE
AUBENAS
Dépôt n° 1040 du 24

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 MARS 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2017** s'élevant à 1 222 243,32 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 222 243,32 euros
5% à la réserve légale	61 112,17 euros
Aux associés à titre de dividendes	
Soit	75 000,00 euros
Le solde au comptes « autre réserves »	1 086 131,15 euros
Soit	

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du **16 mars 2018**.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à [Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % (à ventiler par catégorie de parts, le cas échéant)] euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Il a été précisé que, conformément à l'article 25 VI de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014, ces dispositions ainsi que celles de l'article L. 131-6-2 du Code de la sécurité sociale sont applicables aux cotisations et aux contributions de sécurité sociale dues au titre des périodes courant à compter du 1er janvier 2015.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 Mars 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Désignation de l'entreprise		SARL 4B EVOLUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		15			
Adresse de l'entreprise		ZI La Lombardière		07430 DAVEZIEUX		Durée de l'exercice précédent*		0	
Numéro SIRET*		82356734200014				Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31122017		N-1	
				Net		3		Net	
				Brut		1		Amortissements, provisions	
				2				4	
Capital souscrit non appelé		(I) AA							
Frais d'établissement		AB		AC					
Frais d'immobilisation *		CX		CQ					
Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG					
Fonds commercial (1)		AH		AI					
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM					
Terrains		AN		AO					
Constructions		AP		AQ					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS					
Autres immobilisations corporelles		AT		AU					
Immobilisations en cours		AV		AW					
Avances et acomptes		AX		AY					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT					
Autres participations		CU		CV		7 351 460			
Créances rattachées à des participations		BB		BC					
Autres titres immobilisés		BD		BE					
Prêts		BF		BG					
Autres immobilisations financières *		BH		BI					
TOTAL (II)		BJ		BK		7 351 460			
Matières premières, approvisionnements		BL		BM					
En cours de production de biens		BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
Marchandises		BT		BU					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		391 660			
Autres créances (3)		BZ		CA		4 885			
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD		CE					
Disponibilités		CF		CG		477 468			
Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		28 931			
TOTAL (III)		CJ		CK		902 943			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		8 254 403			
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières notées		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks		Créances			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

REQU le
17 AVR. 2018
TRIBUNAL DE COMMERCE

Désignation de l'entreprise SARL 4B EVOLUTIONNéant ☐ *

L'ADMINISTRATEUR A VÉRIFIÉ PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 3 401 000)	DA	3 401 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 222 243
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)		DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 321 799
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 728
	Dettes fiscales et sociales	DY	307 633
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	3 631 160
Ecart de conversion passif * (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	8 254 403
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	831 574
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL 4B EVOLUTION				Néant		*
		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	1 022 383	FH		FI	1 022 383
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 022 383	FK		FL	1 022 383	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 000	
	Autres produits (1) (11)					FQ	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 025 383
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	21 597	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 667	
	Salaires et traitements*					FY	292 021	
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA		
						GB		
		Sur actif circulant dotations aux provisions*			GC			
	Pour risques et charges dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)					GE	0	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	318 286
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)						GG	707 098	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	775 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 597	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	779 597	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	33 038	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	33 038	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	746 560	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)						GW	1 453 657	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SARL 4B EVOLUTIONNeant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	231 414		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 804 980		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	582 737		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 222 243		
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	779 597		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	IX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 000		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6					
	obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SARL 4B EVOLUTION
ZI La Lombardière

07430 DAVEZIEUX

ANNEXE DU 27/10/2016 AU 31/12/2017

EUREX
57 RUE DES PINS
CENTRE DU MAS
07430 DAVEZIEUX

ANNEXE

Exercice du 27/10/2016 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 316 073	516 487	2 119 374	680 212
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 726	5 726		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 728	1 728		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	98	98		
Impôts sur les bénéfices	231 414	231 414		
Taxe sur la valeur ajoutée	75 860	75 860		
Autres impôts taxes et assimilés	261	261		
TOTAL	3 631 160	831 574	2 119 374	680 212
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 700 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	383 927			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	100	340 000		340 100

Le capital social est composé de 340 100 parts sociales de 10 € de valeur nominale, suite à la souscription initiale de 1 000 € puis son augmentation de 3 400 000 € suite à l'évaluation de apport de 1 000 actions de la SAS Groupe 4.B Développements en date du 04 janvier 2017.

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 27/10/2016 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	28 931
Total	28 931

Les charges constatées d'avance ne concernent que des charges liées à l'exploitation courante de la société.

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	7 351 460		
Créances clients et comptes rattachés	391 660		
Autres créances	4 597		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art 831-2 et Art 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	33 038	779 597
Dont entreprises liées		779 597

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 453 657	231 414
Résultat comptable (hors participation)	1 453 657	231 414

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(PCG Art 831-2/18 et Art 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	1 222 243
Impôt sur les bénéfices	231 414
Résultat avant impôt	1 453 657
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	1 453 657

ANNEXE

Exercice du 27/10/2016 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 316 073
Total	3 316 073

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES
Montant initial de cette garantie : 2 220 000
Montant restant dû en capital : 1 989 498
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/01/2024
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT 2000 ACTIONS SAS GROUPE 4.B
: DEVELOPPEMENTS AVEC BPI FRANCE

Emprunt du : BPI FRANCE
Montant initial de cette garantie : 1 480 000
Montant restant dû en capital : 1 326 575
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/01/2024
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT 2000 ACTIONS SAS GROUPE 4.B
: DEVELOPPEMENTS AVEC BPAURA

(Code du Commerce Art L 233-15, PCG Art 831-3 et 832-13)

[illegible]